

TRANSPORT COLLECTIF INTERURBAIN : LEGER VIEILLISSEMENT

Marcel Touzelet

Le transport collectif interurbain constitue l'activité principale de plus de 2 700 entreprises qui ont effectué, sur trajet non urbain, 1,53 milliard de kilomètres au cours de l'année 1989.

Le parc des entreprises de transport interurbain est d'environ 42 000 véhicules au 1er janvier 1990. Leur âge moyen: 9,2 ans (9 ans un an plus tôt, au 1er janvier 1989, ce qui traduit un léger vieillissement au cours de l'année 1989). L'âge de ces véhicules varie avec leur capacité (nombre de places), l'utilisation qui en est faite et la taille de l'entreprise où ils sont en service.

Les petits véhicules les plus jeunes...

Le parc des entreprises de transport interurbain est constitué comme suit à la date du 1er janvier 1990 (entre parenthèses est indiqué l'âge moyen):

- véhicules de moins de 10 places	4,3 %	(4,5 ans)
- véhicules de 10 à 19 places	4,1 %	(7,3 ans)
- véhicules de 20 à 39 places	9,2 %	(9,2 ans)
- véhicules de 40 places et plus	82,4 %	(9,5 ans)
- ENSEMBLE	100 %	(9,2 ans)

Plus les véhicules sont petits, plus ils sont récents. Leur ancienneté passe de 4 ans et demi pour les moins de 10 places à 9 ans et demi pour ceux de 40 places et plus (les autocars de 40 places et plus représentent 82,4 % du parc, soit près de 35 000 véhicules).

Les véhicules les plus récents pour l'occasionnel...

Répartition des véhicules de transport interurbain selon leur utilisation principale au cours de l'année 1989 (entre parenthèses est indiqué l'âge moyen):

- services réguliers ordinaires	22,9 %	(8,1 ans)
- services scolaires	38,4 %	(11,3 ans)
- transport de personnel	13,1 %	(8,6 ans)
- services occasionnels	25,6 %	(7,4 ans)
- ENSEMBLE	100 %	(9,2 ans)

Les plus anciens sont en général les véhicules effectuant les services réguliers créés à titre principal pour les scolaires (11,3 ans en moyenne), les plus récents ceux qui sont affectés aux transports occasionnels (7,4 ans en moyenne).

Age et taille des entreprises...

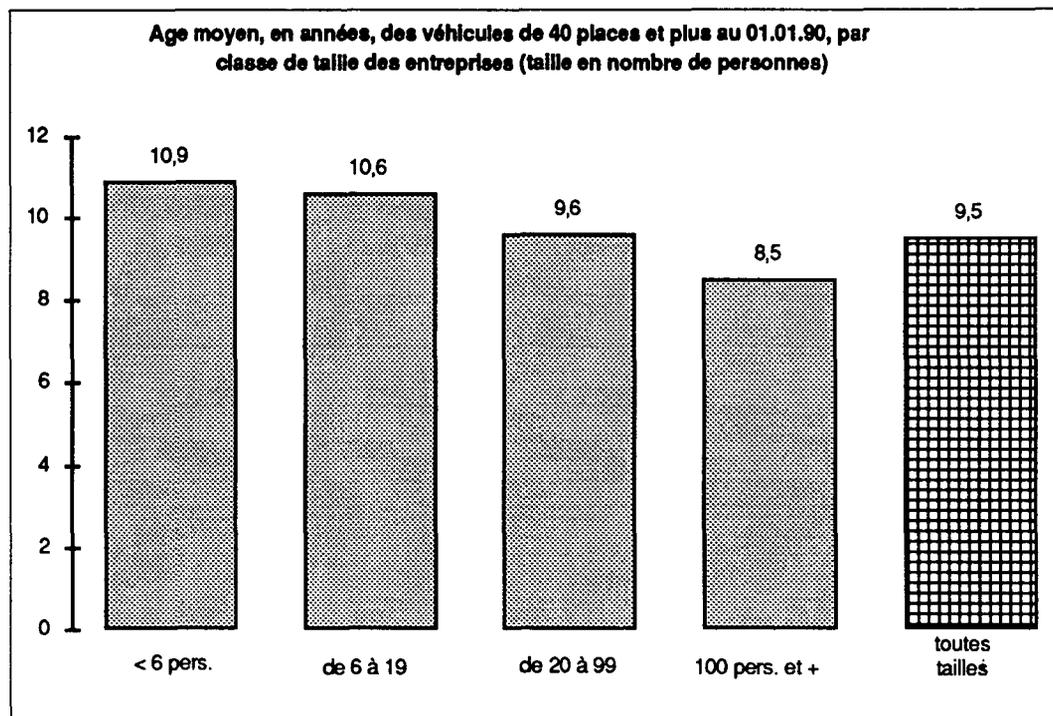
Répartition des véhicules de transport interurbain selon la taille des entreprises où ils sont en service au 1er janvier 1990 - taille en nombre de personnes qui y travaillent - (entre parenthèses est indiqué l'âge moyen) est la suivante:

- moins de 6 personnes	8,0 %	(8,9 ans)
- 6 à 19 personnes	24,5 %	(10,1 ans)
- 20 à 99 personnes	39,7 %	(9,4 ans)
- 100 personnes et plus	27,8 %	(8,3 ans)
- ENSEMBLE	100 %	(9,2 ans)

VEHICULES

Les très grandes entreprises possèdent le parc le plus récent.

Ce sont les entreprises de 6 à 19 personnes qui possèdent le parc le plus ancien, et les très grandes le parc le plus récent. Pour ces dernières - celles employant 100 personnes et plus -, cela peut paraître contradictoire avec le fait qu'elles utilisent essentiellement des véhicules de grande capacité*, lesquels ont une ancienneté un peu supérieure à la moyenne comme on l'a constaté plus haut. En fait cette contradiction n'est qu'apparente: si on considère le graphique ci-dessous, on s'aperçoit en effet que l'ancienneté des autocars de 40 places et plus décroît avec la taille des entreprises; elle est de 9 ans et demi en moyenne, mais de 8 ans et demi seulement dans les entreprises employant 100 personnes et plus. ■



* Proportion des véhicules de 40 places et plus: 82,4% du parc pour l'ensemble des entreprises (50,7% pour les moins de 6 personnes, 75,6% pour les 6 à 19 personnes, 86,9% pour les 20 à 99 personnes et 91,2% pour les entreprises de 100 personnes et plus).

Ces données proviennent de deux enquêtes de l'O.E.S.T.:

A- Enquête auprès des entreprises de transport interurbain (enquête complémentaire à l'enquête annuelle d'entreprise).

B- Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes.

Les résultats complets sont publiés:

a- dans la brochure du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, intitulée PLAQUETTE STATISTIQUE SUR LES TRANSPORTS COLLECTIFS NON URBAINS pour ce qui concerne la première de ces enquêtes (la brochure est en cours d'impression. On peut se la procurer au CETUR, 8 avenue Aristide Briand, 92220 BAGNEUX, tél. 46.57.11.47)

b- dans la brochure de l'OEST intitulée LE TRAFIC DE VOYAGEURS PAR AUTOBUS ET AUTOCARS pour ce qui concerne la seconde de ces enquêtes.